



PREAVIS DE GREVE

16 NOVEMBRE 2017



JOURNEE NATIONALE DE MANIFESTATIONS CONTRE LES ORDONNANCES TRAVAIL

Les « ordonnances Travail » c'est :

- Un Code du Travail démantelé au profit de règles imposées dans chaque entreprise (« l'inversion des normes »).
- La précarité généralisée : L'employeur pourra prolonger les CDD, multiplier les contrats courts, généraliser les CDI de chantier, de mission ou de projet qui mettront inéluctablement en cause l'existence de nos CDI actuels.
Désormais, le non-respect du délai de transmission d'un CDD n'entraînera plus sa requalification en CDI devant la justice et l'employeur pourra à postériori dire que vous étiez en CDD.
- Le permis de licencier à tout va : élargi pour les multinationales qui délocalisent, le contournement des plans sociaux via la « rupture conventionnelle collective », le plafonnement des indemnités pour licenciement abusif... des milliers d'emplois sont menacés.
- L'expression des salarié-es et de leurs représentant-es muselée
Disparition des DP, CE, CHSCT au profit d'une structure unique dotée d'une « commission CHSCT » sans pouvoir dans les entreprises de plus de 500 salarié-es (CSE Comité Social et Economique).
Dorénavant, les expertises auparavant à la charge de l'employeur devront être financées en partie par l'instance unique. L'employeur pourra également imposer dans les petites entreprises l'organisation du travail et la rémunération par simple référendum. Les salarié-es isolé-es le seront encore plus.

A Radio France comme ailleurs, la direction pourra recourir à des licenciements abusifs, utiliser davantage de CDD, précariser encore plus les CDDU et enfin créer des CDI de mission liés aux grilles de programmes qui rallieront les rangs des cachetiers jetables à merci !

Avec la baisse brutale du budget de l'audiovisuel public (moins 80 millions d'euros au total, moins 26,4 millions pour Radio France) c'est la double peine : suppressions de postes, non remplacements des départs en retraite, baisse drastique de la production radiophonique, projets de fermetures des antennes locales de FIP et lente sape du travail de proximité des France Bleu.

A suivre : la hausse de la CSG dès 2018, ainsi que la remise en cause de nos retraites avec le projet de retraite « par points » et une attaque en règle contre le budget des services public, l'apprentissage, la formation professionnelle, l'assurance chômage, la baisse des retraites complémentaires, la protection sociale...

Nous devons combattre cette régression sociale sans précédent.

Les syndicats CGT et SUD de Radio France appellent l'ensemble des salarié-es de Radio France à cesser le travail le Jeudi 16 Novembre à partir de 0H00 pour participer aux manifestations.

LA CGT Radio France

SUD Radio France

Paris, le 10 Novembre 2017